

<http://www.snetap-fsu.fr/La-prochaine-rentree-scolaire-2016.html>



La prochaine rentrée scolaire 2016 sera t-elle sauvée ? Rien n'est moins sûr !

- Les Dossiers - Carte scolaire -

Date de mise en ligne : dimanche 10 janvier 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

La [DGER](#) a présenté au [CTEA](#) du 5 janvier, pour information, les modifications de la carte de formations concernant les formations à enjeux particuliers

Ces formations relèvent toujours d'un arbitrage national et concernent :

- les [BTSA](#),
- les classes préparatoires
- les formations des secteurs forêt, environnement, activités hippiques et élevage canin/félin.

65 projets d'évolution des structures FàEP au total ont été déposés, chiffre en baisse par rapport aux années passées.

Ainsi deux fermetures sont assurées ainsi que le regroupement de sept sections.

Deux projets concernent la création des BTSA prévus par l'article L812-6 du Code rural et qui accueilleront des Bac Pro préparant à un BTSA et une classe préparatoire concours C (Rodez et Amiens).

Sur l'ensemble des demandes la [DGER](#) n'a confirmé que 7 ouvertures de BTSA (3 sections et 4 classes), 2 ouvertures de classes de Bac Pro, 1 ouverture de classes de [CAPA](#) .

Le Snetap-[FSU](#) a regretté l'envoi tardif du document -la veille pour le lendemain- et dénoncé le recul du dialogue social dans cet exercice.

Pour la première fois cette année, les consultations des instances nationales du [CTEA](#) et du [CNEA](#) ont eu lieu après que les arbitrages rendus.

Ce n'est pas faute d'avoir interpellé la DGER et c'est suite à notre insistance que celle-ci a pris l'engagement d'une information à ce [CTEA](#).

Les difficultés budgétaires seraient à l'origine de ce profond dysfonctionnement et du retard pris dans les arbitrages.

Sur les 140 emplois prévus à la LFI 2016,

- **98 sont destinés de l'[EAP](#)**
- **et seulement 10 emplois seront réservés aux nouvelles classes,**
les autres seront répartis en :
- **40 pour la formation initiale des enseignants,**
- **20 pour assurer les poursuites d'ouvertures de 2015**
- **et 20 au relèvement de seuils** pour accompagner les flux démographiques.

Ainsi contrainte, l'administration a décidé d'amputer les emplois dédiés au renouvellement de génération au titre de l'année 2016 pour permettre ces quelques ouvertures et relever les plafonds.

20 à 30 emplois, selon la DGER, manquant au budget 2016 pour l'EA, on comprend ainsi, pourquoi l'administration a tardé à en informer les représentants des personnels.

Le Ministre ne souhaitait probablement pas que ce type de révélation relayée par les [OS](#), pollue le débat budgétaire en cours et encore moins la campagne électorale des régionales.